Scannez pour en savoir +

PAROISSE DE COMPESIÈRES
Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon
compesieresinfo.blog.tdg.ch

Procès-verbal de la séance du Conseil

PV publié le 13 mars 2022 sur Compesièresinfo.blog.tdg.ch

La deuxième séance du Conseil de paroisse de 2022 a eu lieu le **mercredi 9 mars** à 17h30 au Centre Saint-Sylvestre, salle du haut.

Présents: Gisèle Gaud, Véronique Crettenand, Pierrette Sapey, Marianne Richeux (représentante du conseil de communauté, Christophe Cortiglia, Bernard Blondin
Excusés: Isabelle Hirt, Jérôme Dusonchet,
Public: aucun, excusé Bernard Dusonchet

L'ordre du jour est adopté. Le président donne une série d'informations (à retrouver en fin du présent PV. Deux sujets d'actualité donnent lieu à un débat et au vote d'une décision et d'une résolution. Cf. Points 1 b et 1c.

Ordre du jour du Conseil de paroisse	**Qui**
1) Informations diverses du président, en particulier a) Agenda (voir annexe) b) **Aide à l'Ukraine.** Le principe d'une aide financière d'urgence est accepté à l'unanimité. Le montant donne lieu à un vote quatre membres sont pour 3000 fr, deux pour 5000 fr. Le président précise qu'après la sonnerie des cloches le matin même, à laquelle cinq personnes ont assisté, celles-ci ont évoqué des dons de 10 voire 20 000 francs. c) **Budget UP 2022.** Le budget de l'UP est contestable sur plusieurs points. Le Conseil vote une résolution dans ce sens à l'unanimité. La résolution sera transmise au président du Comité de gestion de l'UP et aux présidents des paroisses Salève. Prochaine étape, l'assemblée des délégués de l'UP le 29 mars à 20h à Compesières.	JFM Décision adoptée Aide à l'Ukraine 3000 fr. Résolution Budget 2022 UP contesté

2) Suivi du PV du 12 janvier 2022 Le PV est adopté. Le PV de la séance du 12 janvier a été envoyé aux membres le 17 janvier avec un projet d'ordre du jour du 9 mars. Pas de remarques. **Suivi:** Secrétariat: ok, Catéchisme à Compesières: à suivre, Synode 2023: Gisèle a envoyé une note fondée sur la fonction des lecteurs, sacristain, animateur, officiant de communion; la rencontre proposée par Isabelle Hirt au nom de l'UP n'a rencontré aucun écho; votre président a participé à une séance le 25 février à Veyrier. Sépultures: feuille de route finalisée, Agenda: suivi, Fichier catholique: Bernard Dusonchet suit, Apéro après la messe offert: la proposition d'André Crettenand fonctionne.	JFM
3) Projet Orgue 21 a) Désignation de la personne en charge du dossier Orgue 21 b) Prise de position: phasage du projet en 1 ou 2 étapes c) Chiffrages des charges communes d) Planning Le déroulé de la discussion ne suit pas la proposition de l'ordre du jour. Le président rappelle ce qui l'a conduit à annoncer sa décision de confier la conduite de ce dossier à un autre membre du Conseil. Il a résumé son point de vue dans un article paru dans Compesières Info le 6 mars. Élu le 13 juin 2021, il a dû prendre en charge personnellement ce dossier alors que son opposition à l'orgue était connue. Il affirme avoir exécuté la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mars 2021 en mettant d'emblée le comité de l'orgue 21 devant l'obligation de prendre la responsabilité de la gestion de l'instrument pour une longue durée. Il a rédigé un projet de convention de partenariat à cet effet, qu'il a adressé au comité de l'orgue fin octobre. Ce dernier a renvoyé sa proposition fin janvier 2022. Le président considère que le Conseil doit désigner un responsable pour faire avancer le projet et non un collectif. Il plaide pour qu'une feuille de route claire soit votée par le Conseil, dont le projet figure en annexe. Gisèle Gaud met en question la nécessité de construire les deux positifs dans le chœur et demande que le Conseil rencontre sans attendre avec le comité de l'orgue 21. Le président estime que l'AG du 9 mars 2021 a voté un projet comprenant deux parties. Il s'oppose à la demande du comité de l'orgue 21 de scinder le projet en deux étapes. Il se résout finalement à l'avis du comité qui refuse en l'état de traiter du projet de décision.. Il reste donc en charge jusqu'au 4 mai du dossier de l'orgue et proposera dès le 10 mars au comité pour l'orgue 21 une rencontre si possible le lundi 4 avril à 18 h et, à défaut, le mercredi 6 avril à 17h30 à la salle St Sylvestre.	JFM Tous Gestion durable du projet Orgue 21 Rédaction d'un projet de convention Question des deux positifs dans le choeur Rencontre Conseil-comité le 4 avril

Le projet de décision annexé au point 3) et son pendant le projet de décision soumis à l'assemblée générale du 29 novembre seront traités le 4 mai.	JFM
4) Qui fait quoi à Compesières? **a) Feuille de route des membres du Conseil** Le document en annexe Point 4) est complété en séance. Il définit en résumé la feuille de route de chaque membre pour l'année 2022. **b) Groupe pastoral de Compesières** Le groupe pastoral est composé de quatre personnes (Marianne Richeux, qui assiste au Conseil, Claude Magnin, Marie-Thérèse Crettenand et Bernard Dusonchet). Le groupe pastoral fait partie du Conseil de communauté des paroisses Salève et travaille pour préparer les temps forts de l'année liturgique et l'ensemble des activités de nos paroisses s'agissant de la pastorale. Le président fait part de son souci de voir le groupe accueillir de nouveaux membres tout comme notre Conseil a pu heureusement voir être élus quatre nouveaux membres. JFM propose que la dernière séance du Conseil de paroisse avant l'été soit le 29 juin soit une séance commune avec le groupe pastoral. Cette proposition est acceptée. Marianne Richeux est chargée de transmettre ces éléments à ses collègues. **c) Délégués aux Conseils de l'UP (pastoral et ass. des délégués)** Notre paroisse n'est pas représentée au Conseil pastoral de l'UP. Lors d'une réunion des lecteurs chez Gisèle Gaud dans le cadre du Synode 23, Bernard Dusonchet a déclaré être prêt à se sacrifier pour représenter Compesières dans ce Conseil. Le président demande à Marianne Richeux de reprendre contact avec Bernard afin de s'assurer de son intention et d'en faire part à Isabelle Hirt afin qu'il puisse dès que possible participer aux séances.	JFM Tous JFM M Richeux M Richeux Isabelle Hirt
5) Procédures (sépultures, mariages, baptêmes, concerts…) Ce point n'a pas été traité faute de temps. Un document qui fait quoi est annexé au point 5)	
6) **Fête du100e de l'orgue** le 19 novembre 2022 (inauguration Saint-Sylvestre) Un point de situation est effectué. Il en ressort le projet suivant à préciser, affiner, compléter:	Véronique Crettenand JFM

A. Le vendredi 18 novembre à 17h aura lieu l'inauguration officielle de la salle Saint-Sylvestre avec les autorités communales et ecclésiastique, l'ancien et le nouveau Conseil, les entreprises et quelques invités (Musicales, traiteurs, associations communales) B. Le samedi 19 novembre, aura lieu à 17h un concert suivi d'un after sympa et branché dans la salle Saint-Sylvestre C. Le dimanche 20 novembre après la messe aura lieu à 12h un grand repas paroissial à la salle communale de Bardonnex (à réserver sans tarder) D. Mandat est donné à Véronique Crettenand de piloter ce projet et de créer à cet effet un groupe d'action ad hoc	V Crettenand V Crettenand Avec tous
7) **Autres projets** (Membres cotisants-amis de Compesières, Projet Eglise Verte voir aussi cet article dans Cath.ch) A. **Amis de Compesières**. Mandat est donné à Bernard Blondin de préparer pour décision le 4 mai (Conseil) et le 15 mais (AG) un projet de décision modifiant les statuts de la paroisse. Le but est de créer deux qualités nouvelles: les membres actifs et les membres amis de l'église de Compesières. Cela permettra de mieux connaître nos membres, de mieux les associer à nos activités, de fonder nos finances sur un plus grand nombre de personnes qui sont attachées à Compesières. B. **Église verte.** Mandat est donné à Christophe Cortiglia d'entamer les réflexions en vue d'installer sur le toit de l'église des panneaux photovoltaïques en lien avec la pompe à chaleur de la salle Saint-Sylvestre. Dans cet examen, il peut créer un groupe de réflexion externe au Conseil. Pour mémoire, le fils de Jérôme Dusonchet, Henri Dusonchet est architecte.	Bernard Blondin Christophe Cortiglia
8) Divers et propositions individuelles. Aucune faute de temps. La séance est close à 19h55. **Prochaine séance le 4 mai à 17h30. Prochain Apéro Comète le 17 mars à 18h.**	

Documents annexés

Point 1) a) Agenda 2022
Point 1) b) Projet de décision d'aide d'urgence à l'Ukraine
Point 1) c) Projet de résolution concernant le budget 2022 de l'UP
Point 2) Voir PV du 12 janvier
Point 3) Projet de décisions relatives au Projet Orgue 21
Point 4) Répartition des tâches au sein du Conseil
Point 5) Projet de procédure Sépultures
Point 7) Projet de modification des statuts (membres cotisants et membres amis de l'église de Compesières

Agenda 1er semestre 2022

NB : L'agenda de l'Unité pastorale est en accès public sur Compesières Info. Merci à chacun de le consulter régulièrement.

Prochaines manifestations à Compesières et répondants

23 janvier célébration œcuménique à l'église arménienne,
30 janvier messe de la Chandeleur, apéritif crèpes Lecteur : Bernard Dusonchet
30 janvier à 17h Concert Sinfonietta
13 février, Messe Lecteur JF Mabut
27 février, Messe Lectrice Marianne Richeux
2 mars Les Cendres à Troinex

6 mars (1er dimanche de Carême) à Veyrier
9 mars à 17h30 Conseil de paroisse
13 mars, Messe Lectrice Isabelle Rey. Apéro Crettenand
19 mars, Formation table de communion à Notre-Dame
27 mars, Messe Lectrice Gisèle Gaud. Quête paroisse. 11h apéro Michaud-Monique Gaud
27 mars Soupe de Carême pour l'Action de Carême
29 mars à 20h à Compesières, Assemblée des délégués UP Budget 2022
31 mars 17h30 Rencontre Conseil équipe pastorale à Compesières

4 avril Rencontre Conseil de paroisse et comité Orgue 21
8, 9 10 avril MUSICALES Répondante: Véronique Crettenand
10 avril Fêtes des Rameaux à Veyrier, début de la Semaine sainte
14 avril Jeudi Saint à Veyrier
15 avril Vendredi Saint à 15h La Passions à Compesières. Lectrice: Gisèle Gaud
16 avril à 21h Vigile pascale à Troinex
17 avril Dimanche de Pâques à 10h à Compesières, Lecteur : Marianne Richeux
23 avril Réservation Dusonchet Saint-Sylvestre
24 avril, Messe à Compesières. Lectrice: Viviane Pittet
28 avril Comité de gestion de l'UP à Sainte-Claire.
30 avril mariage Kaiser Répondante : Gisèle Gaud
30 avril Location St Sylvestre haut par Institut Florimont.

4 mai à 17h30 Conseil de paroisse
8 mai 1ère communion messe à Compesières à 9h (fête des mères), Lecteur :
15 mai, Messe à Compesières Lecteur : Bernard Dusonchet
15 mai à 11h Assemblée générale ordinaire de la paroisse
15 mai à 17h Concert Atelier choral et chœur de Cossonay
19 et 20 mai Location salle du 1er Florimont
20, 21, 22 mai MUSICALES Répondant: JF Mabut
29 mai, Messe à Compesières Lecteur : JF Mabut

4 juin mariage à Compesières. Répondant : Christophe Cortiglia
12 juin, Messe Lectrise: Isabelle Rey
18 juin, Location Saint-Sylvestre anniversaire Zaiti

25 juin mariage à Compesières. Répondant : Bernard Blondin
26 juin messe sur le pré à Veyrier,
29 juin à 17h30 Conseil de paroisse

1, 2 et 3 juillet Week-end tango Marisol Maeder.

9 septembre Mariage Amaury Neyrand

8 et 9 octobre 2022 Musicales (2 jours)

18 novembre 2022 à 16h inauguration de la salle paroissiale JFM
19 novembre 2022 Fête du 100e de l'orgue de Compesières Véronique Crettenand
20 novembre Grand repas paroissial à la salle communale Véronique Crettenand

3 décembre 2022 Concert La Psallette de Genève

10 et 11 décembre 2022 (concerts de Noël - Messe de Noel de Charpentier)

1 et 2 avril 2023 (Rameaux) Musicales de Compesières (Passion selon St Matthieu)

3 et 4 juin 2023 Musicales de Compesières

25 juin 2023 Messe de l'UP sur le pré à Compesières (proposition)

Point 1 b) Projet de décision du Conseil de paroisse:
Aide à l'Ukraine

Considérant

1. l'agression armée conduite par le gouvernement russe contre l'Ukraine
2. la mise en péril de la paix en Europe
3. le déplacement des populations
4. l'augmentation des budgets militaires que la situation entraîne au détriment de la formation de la santé et de l'aide sociale
5. la déclaration du 4 mars de la Conférence des évêques de Suisse appelant les paroisses à sonner les cloches le 9 mars

Le Conseil de paroisse décide

- d'allouer la somme de 3000 francs à l'aide d'urgence
- de verser ce montant à Caritas Suisse
- de comptabiliser ce montant comme une charge extraordinaire,
- de rester attentif à d'autres demandes selon l'évolution de la situation.

La présidente décision sera affichée à l'église et publiée dans Compesières Info.

Fait à Compesières, le 9 mars 2022

Pour le Conseil de paroisse:

Point 1 c) Projet de résolution du Conseil de paroisse:
Budget 2022 de l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias

Considérant

1. le projet de budget 2022 adopté par le comité de gestion le 1er mars
2. la charge supplémentaire pour Compesières qui passerait de 8885 fr en 2021 à plus de 12'000 fr en 2022
3. la participation demandée aux paroisses de l'UP pour abaisser le loyer du prêtre administrateur pour 12'000 fr par an
4. la création d'une ligne "Chambre du pèlerin" pour 6000 fr par an
5. la ligne budgétaire "Ministères occasionnels" pour 8000 fr à la charge de l'UP alors que le salaire des prêtres est normalement financé par l'ECR
6. la ligne "Frais professionnels EP", à hauteur de 12'000 fr, qui manifestement est partie intégrante du salaire des prêtres et des agents pastoraux et qui, à ce titre, devrait donc être financée par l'ECR
7. le fait que Compesières loge un prêtre dans un appartement lui appartenant au tarif convenu par l'ECR
8. le fait que l'essentiel de l'offre pastorale de l'UP est concentrée à Carouge,

le Conseil de paroisse décide

- de refuser le projet de budget 2022 de l'UP Carouge, Salève, Acacias
- de demander des explications à l'ECR à propos des considérants la concernant
- de demander à Carouge d'abaisser le loyer du prêtre administrateur au niveau convenu avec l'ECR pour un tel logement de fonction
- de lancer un appel aux paroissiens de notre UP afin d'évaluer la possibilité pour certains d'entre eux de loger durant une semaine au plus par année un pèlerin désigné par notre abbé.
- charge son président de transmettre cette résolution au président du comité de gestion de l'UP, copies à ses membres et aux président.e.s des paroisses Salève.

Fait à Compesières le 9 mars 2022

Point 3) Projet de décision du Conseil de paroisse du 9 mars 2022

Désignation d'un membre du Conseil de paroisse chargé du dossier Orgue 21, information, unité du projet.

Considérant

- la décision du président du Conseil de paroisse de se démettre de la conduite du projet Orgue 21, en raison de son opposition à ce projet, qu'il juge dispendieux, disproportionné, sans intérêt pour la liturgie, anachronique - mieux vaudrait, dit-il, financer le développement de la culture musicale, un choeur, un ensemble instrumental,
- le mandat de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mars 2021 qui a accepté le principe de reconstruire l'orgue de Compesières, pour autant que cela ne coûte rien à la paroisse,
- le projet de décisions de l'AG de la paroisse de Compesières du 29 novembre 2021 fixant les conditions d'adoption du projet final Orgue 21 (voir ci-dessous),
- la décision de l'association pour l'orgue de modifier ses statuts qui prévoyaient sa dissolution au lendemain de l'inauguration de l'orgue et partant son engagement à demeurer une partie prenante durable dans l'exploitation de l'instrument comme à en supporter les charges directes ainsi qu'une partie des charges indirectes,
- le projet de convention en cours d'examen, dont le but est d'établir les règles du partenariat entre la paroisse de Compesières et l'association Orgue 21 et les modalités de répartition des charges d'exploitation directes et indirectes de l'orgue,

Le Conseil de paroisse décide en sa séance du 9 mars 2022 de confier la conduite des pourparlers avec l'association Orgue 21 à ….

Information
Le Conseil de paroisse dit qu'aucun accord ne sera signé tant que l'entier du projet ne sera pas présenté dans sa version définitive aux paroissiens et à toutes personnes intéressées par ce projet. Compte tenu des enjeux culturels, musicaux, architecturaux et liturgiques, il importe que la population soit dûment informée par tous moyens utiles.

Unité du projet
Le Conseil décide que le projet ne saurait être découpé en tranches. Il appartient en conséquence à l'association Orgue 21 de bâtir à ses frais des gabarits afin que les usagers de l'église de Compesières puissent se faire une idée de l'emprise des deux positifs envisagés dans le chœur de l'église.

Aval des autorités ecclésiastiques
Le Conseil décide de requérir l'aval formel des autorités de l'Église catholique romaine de Genève (ECR) à propos du projet Orgue 21 et des modalités de partenariat envisagées.

Annexe au point 3 Pour mémoire, projet de décision soumis à l'Assemblée générale extraordinaire de la paroisse de Compesières le 29 nov 2021

Construction et exploitation d'un nouvel orgue

Considérant

- le projet de Claire Haugrel, directrice des Musicales de Compesières, évoqué depuis plusieurs années sur le site des Musicales de Compesières et présenté au Conseil de paroisse en 2020.
- la création de l'association Orgue XXI en février 2021, dont les statuts sont annexés, porteuse du projet,
- la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mars 2021 de la paroisse de Compesières de mandater Claire Haugrel et l'Association Orgue 21 de rechercher les fonds nécessaires à une démolition-reconstruction de l'orgue de 1922/1954 à condition que le projet ne coûte rien à la paroisse de Compesières ni au plan de l'investissement initial ni du fait de l'exploitation du nouvel instrument
- l'avant-projet remis à la paroisse juin 2021 par le comité Orgue XXI sous forme de deux documents détaillant les spécificités du nouvel instrument et son prix forfaitaire.

l'assemblée générale de la paroisse de Compesières du 29 novembre 2021

suspend sa décision

1. à l'adoption par l'association d'une Convention de partenariat entre la Paroisse et l'Association pour l'orgue, laquelle établit que l'orgue reste la propriété de l'Association pour l'orgue et en supporte toutes les charges de construction et d'exploitation pour une durée d'au moins dix ans. (Avant projet annexé),
2. à la production d'un document décrivant le projet, les interventions dans le bâtiment de l'église, une planification des travaux,
3. à la modification des statuts de l'Association pour l'orgue notamment l'article 18 afin de rendre l'Association pérenne et à même d'assumer la gestion de l'orgue dans la durée,
4. à la production d'une attestation fiduciaire garantissant que les promesses de don récoltées sont suffisants pour couvrir l'ensemble des coûts de l'investissement y compris les travaux dans le bâtiment rendus nécessaires par l'installation du nouvel instrument, sans frais aucun pour la paroisse de Compesières,
5. à la production de documents attestant de la capacité de l'association orgue 21 à mobiliser dans la durée les fonds nécessaires à couvrir les charges annuelles spécifiques à l'exploitation de l'orgue et les charges communes,
6. à la production d'un préavis favorable des autorités ecclésiastiques
7. à l'engagement par l'Association orgue 21 de requérir toutes les autorisations nécessaires à la construction de l'instrument.
8. à l'engagement de l'Association orgue 21 de compenser le CO2 dégagé pour maintenir la température de l'église à 19 degrés (actuellement 13 degrés)

Point 4) Répartition des tâches du Conseil

JF Mabut: présidence, gestion de la salle St Sylvestre, information (compesieresinfo.blog.tdg.ch, Feuillet Salève, Bard'Aujourd'hui), Formation, Relations avec l'UP (membre du comité de gestion de l'UP), Relations extérieures

Véronique Crettenand: vice-présidence, cogestion des locations de l'église et de la salle St Sylvestre (l'idée est de pouvoir suppléer au président), 100e orgue (vendredi 18 novembre inauguration officielle de Saint-Sylvestre, samedi 19 concert du 100e, dimanche 20 grand repas paroissial à la salle communale de Bardonnex. Projet Orgue 21.

Gisèle Gaud: vice-présidence, animation du groupe lecteurs, l'élargir afin d'organiser un accueil des paroissiens, organiser le repas des bénévoles, organiser un coin livres et d'autres actions d'animation de l'église, recrutement, pastorale à Compesières

Bernard Blondin: Trésorier, situation semestrielle. Bouclement annuel. Gestion du bilan. Relations Banques, Poste, Fiscalité. Budget de l'UP, Relations régie et locataires. Préparer pour le 4 mai l'adoption d'une décision portant création de Membres cotisants et de membres amis de Compesières, permettant de donner la possibilité d'élargir notre base de cotisants. Autres recherches de fonds, notamment une fois l'an écrire aux 1200 paroissiens pour les remercier de leur soutien.

Christophe Cortiglia: Gestion technique des bâtiments (avec André Crettenand), gestion des détenteurs des clés (église et salle). Installer un panneau de signatures près de l'orgue pour inciter les organistes à remettre la clé à sa place. Planifier les entretiens courants, du nettoyage. Économie du bâtiment, Projet Telecom en vue d'héberger une antenne d'un opérateur de téléphonie dans le clocher (modèle Veyrier), Projet énergie solaire sur le toit de l'église.

Jérôme Dusonchet: à définir

Pierrette Sapey: relation UP (déléguée à l'AG UP) , œcuménisme, fichier catholique (avec Bernard Dusonchet)

Marianne Richeux: assurer le lien avec le groupe de la pastorale et le Conseil de communauté Salève (quel renouvellement?). Relance du catéchisme à Compesières. Visites des paroissiens au nom de la paroisse. S'assurer que Bernard Dusonchet est toujours d'accord de représenter notre paroisse au Conseil pastoral de l'UP. En informer Isabelle Hirt.

Isabelle Hirt : Pastorale Salève et UP, sépultures UP

Point 5) Sépultures (projet de procédure à valider le 9 mars)

Isabelle Hirt est le contact unique pour les sépultures dans l'unité pastorale. Le secrétariat fait le lien

1. Lors d'un décès, les pompes funèbres alertent Isabelle Hirt et, cas échéant, les communes concernées (fossoyeur). Pour Compesières, Isabelle ou le secrétariat alerte Gisèle Gaud (ou en son absence JF Mabut) et lui indique la date et l'heure de la célébration, s'il s'agit d'une messe ou d'une absoute, le nom du célébrant et s'il y a inhumation au cimetière ou non.
2. Gisèle envoie un courriel aux membres du groupe Services église de Compesières. Elle informe la mairie de l'heure et de la date de la cérémonie s'il n'y a pas inhumation à Compesières.
3. Isabelle prend contact avec la famille et organise la sépulture. Elle informe la famille de la possibilité de louer la salle Saint Sylvestre (location possible dès 14h, sauf mercredi, capacité max 100 personnes). Elle s'assure que les pompes funèbres ont bien spécifié le mode de facturation à la famille (à choix quête pour la paroisse ou facture selon tarif Salève).
4. Karine gère la partie administrative de la sépulture et transmet à Annick Roman les coordonnées nécessaires pour la facturation éventuelle à la famille au nom de la paroisse de Compesières et cas échéant la facturation de la salle St Sylvestre. Annick procède au recouvrement et à la comptabilisation.
5. Les personnes de service répondent au mail de Gisèle en choisissant l'option à tous. Gisèle désigne la personne en charge.
6. En hiver, la personne désignée enclenche le chauffage la veille (position Occupé) et le déclenche à la fin de la cérémonie
7. Il ouvre la sacristie une demi-heure au moins avant la cérémonie enclenche la sono, allume les lumières, installe cas échéant les tirelires en bois pour la quête, est à disposition de l'officiant, sonne les cloches, sauf avis contraire, à l'entrée et à la sortie du cercueil, vérifie à la fin de la cérémonie que les Pompes funèbres ont bien tout éteint, tout fermé, que l'encensoir est bien à sa place et remet le chauffage sur inoccupé (l'automatisme se remet en route). Cas échéant, il récupère la quête qui est versée dans un sac noir et dans le coffre de la sacristie. Monique Gaud se charge de venir le relever, d'en faire décompte, d'en verser le produit à La Poste et d'alerter Annick par courriel.
8. En cas de location de la salle St Sylvestre, il s'occupe de prendre contact avec la famille et de remettre la clé de la salle à la personne responsable désignée par la famille. Il rappelle que la salle doit être rendue propre en ordre. A défaut, un nettoyage peut être facturé en sus 100 fr. A l'issue de la réception, la clé de la salle doit être déposée dans la petite boîte blanche située à gauche de l'entrée de la salle.
9. Le sacristain bénévole du jour écrit enfin un petit courriel à Gisèle et à JFM pour leur indiquer que tout est ok ou leur signaler d'éventuels problèmes.

Point 7) Proposition de modification des statuts

Membres cotisants actifs et amis de Compesières

La paroisse de Compesières compte environ 1200 personnes inscrites au registre des baptisés de l'Église catholiquee romaine de Genève (ECR). Nous n'avons aucun contact régulier avec ces catholiques.

Le projet est de créer un statut de membre cotisant et de membre ami de l'église de Compesières afin de progressivement élargir la base des personnes que nous pouvons interpeller et informer des activités de Compesières, de l'Unité pastorale, de l'ECR etc.

L'article 35 des statuts prévoit déjà comme source de financement de la paroisse des cotisations volontaires. Il s'agit de modifier l'article 3 en ajoutant un alinéa d) nouveau autorisant la création d' un sous-registre des membres actifs et amis de Compesières.

Article 3 Qualité de membre (modifié)

a) Sont membres de l'association toute personne de religion catholique romaine, résidant sur le territoire de la paroisse et figurant sur le registre de la paroisse.
b) Le prêtre administrateur et le répondant pastoral de la paroisse sont membres d'office.
c) Le conseil de paroisse peut octroyer la qualité de membre à des catholiques romains non domiciliés sur le territoire de la paroisse.
d) Le Conseil de paroisse peut instaurer une cotisation de membres actifs et de membres amis de Compesières. (nouveau)
e) L'exclusion d'un membre de l'association n'est pas possible.

Article 35 Finances (modifié)

a) Les ressources de l'association sont constituées notamment par les
    i) les cotisations des membres actifs, les cotisations des membres amis de l'église de Compesières, des cotisations volontaires, (...)

Dernières Nouvelles

Ukraine: sonnerie de cloches le 9 mars à 10h et don de 3000 fr voté. Répondant à l'appel des autorités des trois églises de Suisse, je publie un blog le 8 mars, invitant ceux qui le peuvent à venir à l'église à 10h. Nous étions cinq, c'est plus que pour la réunion pour le Synode où aucun paroissien ne s'est déplacé. A propos d'un don de la paroisse pour l'Ukraine, les cinq réunis à la Comète sont d'accord et les montants de 1000 (1% du budget) 6000 (1% de l'avoir en banque) et jusqu'à 20'000 fr sont évoqués. Le projet de décision soumis au Conseil est accepté à l'unanimité. Au vote, cinq membres sont pour un don de 3000 fr, deux pour un don de 5000 fr.

Rencontre entre le Conseil et l'équipe pastorale. Évoquée le 1er février lors de la première séance de l'équipe pastorale à Compesières, cette rencontre est proposée le jeudi 10 mars avec une messe à Sainte-Croix à 18h30, suivie d'un apéro dinatoire à la cure de Sainte-Croix. Lors de l'apéro Comète du 3 mars, l'idée de la messe ne séduit guère et le jeudi ne convient guère en raison de la répétition de la chorale. J'en fait part à Isabelle Hirt. La date du 21 mars à 19h à Compesières est bloquée le 11 mars..

Soupe de carême. 27 mars La soupe sera préparée par Gisèle (principalement) avec les légumes fournis par Bernard. Je m'occupe du pain. L'info a été publiée dans le Feuillet Salève diffusé le 10 mars: « **Pour les paroisses Salève, une soupe de Carême sera organisée à Compesières dimanche 27 mars après la messe.** Merci de vous inscrire (par WhatsApp ou Signal 079 400 11 18 ou à compesieres@cath-ge.ch). N'oubliez pas d'apporter vos couverts, à boire ou un peu de fromage ou un petit dessert. »

Formation pour les officiants de la communion. Une formation est proposée samedi 19 mars à la paroisse Notre-Dame aux lecteurs qui officient aussi pour la distribution de la communion. Aucun lecteur contacté par Gisèle ne semble disponible. Je relève que cette formation qui pourrait déboucher sur une accréditation ou non par l'évêque des officiants relève à la foi de la tradition de l'Eglise romaine de tout contrôler et d'officialiser les fonctions et du souci légitime que les fonctions dans la liturgie réponde à quelques formes standardisées dans toutes les églises et soit soutenu par une connaissance des gestes et symboles.

Budget 2022 de l'Unité pastorale contesté par Compesières. Adopté le 1er mars à Veyrier, le 1er budget de la nouvelle Unité pastorale Carouge Salève Acacias doit être voté par l'Assemblée des délégués de l'UP le mardi 29 mars à 20h à Compesières. Le budget 2022 fait apparaître une dépenses nettes à financer de 165'600 soit au prorata du nombre des catholiques de 12'115 fr pour Compesières. Ce montant dépasse de 4000 fr la dépense de 2021 et 6000 fr la moyenne 2021-2017. Le budget de l'UP a été détaillé lors du Café Comète du 3 mars. Le Conseil a voté à l'unanimité une résolution demandant le rejet en l'état de ce budget. (voir point 2c de l'ordre du jour). Prochaine étape le 29 mars à Compesières.

Quêtes diocésaines. En 2022, 23 quêtes sont recommandées par la conférence des évêques, le diocèse ou l'ECR dont 7 sont obligatoires (La liste est affichée à l'église). Selon le diocèse, aucun rapport ni information n'est disponible de leur part autre que ce que fournissent les bénéficiaires sur leur site internet respectif.

8, 9 et 10 avril Les Musicales de Compesières Le programme est publié dans le Feuillet Salève: **«** La Passion selon Saint-Jean de Jean-Sébastien Bach sera le point d'orgue du festival des Musicales de Compesières le dimanche 10 avril. L'œuvre sera interprétée à 17h par le Chœur de chambre HEP et l'ensemble Arabesques sous la direction Julien Laloux. Vendredi 8 avril, Fanny Azzuro interprétera des œuvres de Rachmaninov. Samedi, l'ensemble Microcosmos explorera un répertoire pour cordes. Tous les renseignements sur le site https://musicalesdecompesieres.ch.

Fondue à la Pati le 27 février. 35 personnes inscrites, 32 présentes. Bonne ambiance mais chaque « clan » reste entre soi. Les trois nouveaux membres du Conseil sont présents. Jean-Pierre Michaud offre les boissons pour l' anniversaire de Nicole.

Restaurant Scolaire St-Sylvestre. Exercice d'évacuation le 16 mars organisé par Caroline Pochet, Responsable de secteur GIAP Tél. 079 477 18 77 demande un mode d'emploi de la centrale d'alarme. site19@acg.ch.

Fichier catholique. Le 16 mars, Bernard Dusonchet rdv avec Monique pour faire une première mise à jour du fichier catholique sur la base de données de l'ECR. C'est un gros chantier.

Liste emails de diffusions de nos information. A suivre en parallèle avec la mise à jour du fichier catholique.

Comptes 2021. Bouclement le 31 mars. Une séance avec M. Fresard de l'ECR aura lieu mercredi 16 mars à 14h, 13 rue des Granges. Je souhaite que Annick et Bernard y participent.

Taux négatifs Raiffeisen. Afin d'éviter l'application des taux négatifs sur les dépôts de plus de 500'000 fr, je valide un transfert de 120'000 fr sur le compte courant et nous signons Bernard et moi.

Quêtes versées à PostFinance: Monique a reçu de PostFinance la Card Pay pour verser de l'argent sur le compte postal. Aux dernières nouvelles, seule PostFinance et la BCGe offrent un service de réception de monnaie gratuit.

Demande d'aide du Sacré cœur et de Sainte-Clotilde. La paroisse a reçu deux lettres envoyées par l'ECR à toutes les paroisses pour les solliciter en vue de reconstruire l'église du Sacré Cœur qui deviendra une Maison d'Eglise et l'église de Sainte-Clotilde, toutes deux victimes d'un incendie. Que fait-on ? Quelle réponse ?

Administration de la paroisse : le secrétariat est transféré à Troinex. Karine a repris les classeurs Mariages, Baptêmes, Funérailles le 10 février. Il est en principe prévu de déplacer l'ensemble des documents de Compesières à Troinex y compris l'armoire anti-feu dans la perspective de louer ce bureau. Monique conserve en 2022 les tâches de relevé de la boîte à lettres 300 rte de Saconnex d'Arve et à courriel compesieres@cath-ge.ce, ainsi que la gestion des hosties, des lumignons et autres consommables liés aux offices, ainsi que la planification des lecteurs.

La gestion des locations de l'église pour des manifestations culturelles et celles de la salle St Sylvestre est l'affaire pour cette année de votre président. Gisèle Gaud est la correspondante à Compesières de Karine et d'Isabelle lors de funérailles pour trouver rapidement un.e bénévole pour assister l'officiant.

Nettoyage de l'église. Une dame consacre une heure par semaine pour le nettoyage rapide de l'église. Il s'agit de Mme Ana Lopes Chaves qui habite Thônex (c'est la femme de ménage de A et MT Crettenand). Ce temps de travail a été augmenté à 1h30 par semaine, 6 h par mois en moyenne. Il convient de régulariser sa situation. Deux équipes de bénévoles procèdent à deux ou trois grands nettoyages par année de l'église: L'équipe 1 est composée de: André et Marie-Thérèse Crettenand, Pascal et Maryse Menu, Pierre et Ghislaine Thabuis, Jean et Marie-Annick Chiriotti, + Françoise Barrillier qui s'est proposée. L'équipe 2 est composée de: Jean-Pierre et Nicole Michaud, Jean-Louis et Simone Petite, Daniel et Geneviève Charlet, Viviane Pittet, Michelle Bochud qui vient de temps en temps, + Marie-Céclie Ribordy Mabut qui s'est proposée. La salle Saint-Sylvestre est nettoyée par Impec services, mandatée par la commune. Les locataires nettoient eux-mêmes ou peuvent demander l'intervention d'Impec Services pour 100fr.

Archives. Nous avons reçu un rappel de l'évêché de prendre soin de nos archives. Celles de Compesières sont modestes. Il est prévu de mettre en contact l'archiviste de l'ECR avec notre comptable Annick qui est aussi une passionnée de généalogie pour faire le point sur cette question. Qui voudrait suivre ce dossier pour notre conseil ?

Etat de réservation et de gestion de la Salle Saint-Sylvestre (voir Agenda)

Promotion de la salle Saint-Sylvestre toujours à faire

Gestion des clés. Il nous faudra passer un petit peu de temps sur la gestion des clés et mettre à jour la liste de celles et ceux qui disposent d'une clé et/ou qui devraient en disposer.

Telecom. Le numéro 022 771 10 05 a été résilié le 10 février. Désormais l'unique numéro de la paroisse est le 022 784 31 03 et c'est Karine Stachelscheid qui répond. Reste à régler la question du no 079 226 78 93 Abonnement CHF 29.00 /mois Modèle d'appareil Telit HE910-D

Alarme incendie de la Salle St Sylvestre : Que fait-on de cette installation qui n'est aujourd'hui relié à personne. A quoi bon payer un contrat d'entretien ? Une instruction du

Conseil et du personnel du restaurant scolaire serait peut-être utile. Qui se charge de ce dossier ?

Swisscom. Vérifier en avril si le no 022 771 10 05 dénoncé en février est bien débranché. Quid du no de mobile? Selon André Crettenand, ce mobile est en fait une connexion associée à la chaufferie à gaz de l'église. Ce contrat date selon Swisscom de novembre 2020. En cas de panne (ce qui est arrivé pour la sépulture de René Blondin), une alarme est envoyée au chauffagiste, à l'entreprise, qui s'occupe de la planification marche arrêt du chauffage en fonction du planning des messes de l'année, ainsi qu'à André Crettenand, Jean Laverrière et à Pierrot Thabuis. Il convient de changer les numéros alertés et d'établir une fiche technique (genre qui fait quoi) sur le chauffage à gaz, sa planification, son entretien etc. Dans la conversation avec André, j'ai appris aussi que la chaudière à gaz avait dû être changée il y a quelques années.

Contrat Siemens Alarme incendie salle St Sylvestre: l'ancien Conseil a renoncé à signer un contrat qui connecte l'alarme incendie de la salle à une centrale d'alarme car il a jugé le coût trop élevé (2000 fr par an). Selon André Crettenand, l'ancien conseil avait vérifié que ce renoncement n'aurait aucune conséquence du côté des pompiers et de l'assurance incendie. Peut-être faudrait-il revérifier ce point.

Questions:

1. Est-il logique d'avoir d'un côté une alarme dûment connectée en cas de panne du chauffage de l'église et d'autre part de n'avoir pas d'alarme connectée du côté de la sécurité incendie de la salle communale?
2. Qu'en est-il de l'alarme incendie de l'église?
3. Que font les autres paroisses autour de nous tant en matière d'alarme panne ou d'alarme incendie?